## Délibération nº 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt Le 2 juillet à 19 h 00

Objet : Budget 2020 Assainissement

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Date de convocation:

25 juin 2020

Date d'affichage :

25 juin 2020

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents :

18

Nombre de votants:

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Messieurs et Mesdames: Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette

VERDOUX

Pouvoirs:

Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à Jean-Pierre ANGLAS Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents: Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : M. Joseph BOU-ZEID

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2020 de l'assainissement à l'assemblée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré:

- APPROUVE le budget primitif 2020 de l'assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 956 353 €

## Dont:

- 322 133 € en section de fonctionnement
- 634 220 € en section d'investissement

-ADOPTÉE-

Thierry DELBREIL

Le Maire